

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du lundi 3 avril 2017 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : le 29 mars 2017

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Nancy BARD

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

Membres absents ayant donné procuration :

Membres absents :

✓ **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2017**

Approuvé à l'unanimité

✓ **Affectation du résultat 2016 – Délibération**

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			
Présentation du résultat 2016			
		Résultat de l'exercice	94 923,51 €
		Résultat antérieur reporté	159 008,07 €
		Résultat à affecter	253 931,58 €
Proposition d'affectation :			
		Affectation en réserve C/1068 en investissements :	15 000,00 €
		De reporter en fonctionnement R002 :	238 931,58 €

Vote : approuvé à l'unanimité

✓ **Taux des taxes locales 2017 – Délibération**

Le conseil municipal, sur proposition du maire, décide de ne pas augmenter les taux des 3 taxes locales pour l'année 2017

	Pour mémoire taux appliqués en 2016	Taux applicables en 2017
Taxe d'habitation	17,15%	17,15%
Taxe foncière (bâti)	21,47%	21,47%
Taxe foncière (non bâti)	34,63%	34,63%

Vote : approuvé à l'unanimité

✓ **Budget 2017 - Délibération**

Présentation du budget 2017 équilibré

par chapitre pour la section Fonctionnement	728 261,58 €
par opération pour la section Investissement	420 284,71 €
Budget global	1 148 546,29 €

Au cours de la présentation du budget 2017, un vote est organisé pour le maintien, ou non, des taux applicables aux indemnités des élus. Les taux sont maintenus à leurs maximums par 9 voix pour et 5 abstentions (le maire et les 4 adjoints).

A la fin de la présentation du budget primitif, M. HABER demande si il est possible de prévoir un financement par la commune du développement de l'accès à internet par le câble.

Pascal LEBRUN répond que le syndicat mixte EPARI, lors de la réunion publique de juin 2016, avait annoncé une couverture sur Alix d'ici 2020 (maximum). Par ailleurs, ce genre de financement par une mairie n'est pas autorisé. Le SDTAN du Rhône (schéma directeur territorial d'aménagement numérique), qui devrait permettre de déployer le haut débit sur Alix (qui est en zone non AMII), prépare actuellement le marché public et le choix des partenaires.

En attendant, les personnes peuvent investir dans un routeur 4G ou s'orienter vers la solution du satellite.

Vote : budget primitif approuvé à 13 voix pour et 1 abstention

✓ **Conseil communautaire – 65 délégués - Délibération**

L'exécutif de la CCBPD a proposé de retenir la représentation des Communes au sein du Conseil Communautaire à 65 délégués. Le Conseil informé n'a pas contesté cette proposition, de la compétence communale.

C'est pourquoi, il vous est proposé de délibérer sur cette question.

Etant précisé que, dès que la majorité qualifiée des conseils municipaux aura approuvé cette répartition, le Préfet pourra prendre son arrêté, et ainsi le fonctionnement de la Communauté ne sera pas perturbé.

La majorité qualifiée correspond à la moitié des conseils représentant les 2/3 de la population ou les 2/3 des conseils représentant la moitié de la pop

Vote : approuvé à l'unanimité

✓ **Syder – Modification des statuts - Délibération**

Lors de son assemblée générale du 24 janvier 2017, le comité syndical a approuvé deux modifications des statuts du SYDER.

L'une concernant la composition du comité syndical (délibération Syder n° CS_2017_005), l'autre concernant l'intégration d'une compétence optionnelle « Infrastructures de charge des véhicules électriques ou hybrides rechargeables » (délibération Syder n° CS_2017_006)

Chaque adhérent doit se prononcer sur ces points.

Vote : approuvé à l'unanimité

✓ **Avancement PLU**

Suite à l'approbation du projet de PLU du 20 mars 2017, Francis D'HENIN a présenté les prochaines échéances pour la finalisation du PLU.

✓ **Point TAP**

Muriel LIENGME a assisté à une réunion d'évaluation du PEDT à Grandris avec l'AMF 69. Il en ressort que les enfants sont fatigués. Il n'y a pas de solutions idéales.

Evaluation nationale des PEDT : attente des dépouillements.

Quel sera le devenir des TAP après la présidentielle ?

Pour Alix, à l'approche des vacances, certains enfants redeviennent dissipés – Rappel de l'utilité des cahiers rouges.

✓ **Questions diverses**

Pour permettre les travaux d'accessibilité à la Salle Rurale pendant l'été, des dates seront bloquées en juillet et en août 2017.

Marché hebdomadaire : bonne fréquentation. Réunion prochaine avec les producteurs.

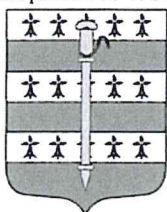
Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à
Prochaine réunion du conseil municipal : le lundi 15 mai 2017 à 20h30

Suivent les signatures
Les adjoints et conseillers municipaux

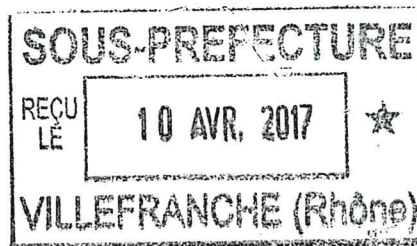


Le Maire.





16, Place de la Mairie
E-mail : mairie@alix-village.fr



Séance du , lundi 3 avril 2017 à 20 h 30

Date de convocation du conseil , mercredi 29 mars 2017

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance , M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue , Nancy Bard

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Le conseil municipal, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- APPROUVE l'affectation du résultat tel qu'il est présenté

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Affectation du résultat 2016	
Résultat de l'exercice	94 923,51 €
Résultat antérieur reporté	159 008,07 €
Résultat à affecter	253 931,58 €
Après délibération, le conseil municipal	
DECIDE :	
Affectation en réserve C/1068 en investissements :	15 000,00 €
De reporter en fonctionnement R002 :	238 931,58 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à ALIX, le 03/04/2017
Le maire,
Pascal LEBRUN.

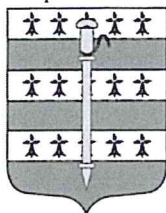


MAIRIE d'ALIX

69380

Téléphone: 04 78 43 91 68

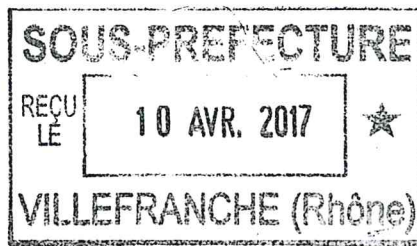
Télécopie : 04 78 47 96 02



16, Place de la Mairie

E-mail : mairie@alix-village.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2017.11



Séance du : lundi 3 avril 2017 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : mercredi 29 mars 2017

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Nancy Bard

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

OBJET : TAUX DES TAXES LOCALES 2017

Le conseil municipal, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

DECIDE

- De ne pas augmenter les taux des 3 taxes locales pour l'année 2017 :

	Pour mémoire taux appliqués en 2016	Taux applicables en 2017
Taxe d'habitation	17,15%	17,15%
Taxe foncière (bâti)	21,47%	21,47%
Taxe foncière (non bâti)	34,63%	34,63%

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à ALIX, le 03/04/2017

Le maire,

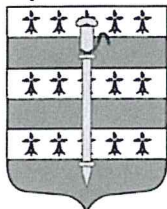
Pascal LEBRUN.



Ce document est rendu exécutoire reçu en
Sous Préfecture le

MAIRIE d'ALIX

69380
Téléphone: 04 78 43 91 68
Télécopie : 04 78 47 96 02



16, Place de la Mairie
E-mail : mairie@alix-village.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2017.12



Séance du , lundi 3 avril 2017 à 20 h 30

Date de convocation du conseil , mercredi 29 mars 2017

Nombre de membres du conseil en exercice , 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance , M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue , Nancy BARD

Membres présents , Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017

Après discussion, le conseil municipal, à 13 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention,

VOTE le budget 2017 équilibré	
par chapitre pour la section Fonctionnement	728 261,58 €
par opération pour la section Investissement	420 284,71 €
Budget global	1 148 546,29 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à ALIX, le 03/04/2017
Le maire,
Pascal LEBRUN.



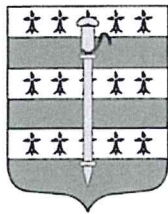
Acte rendu exécutoire reçu en
Sous Préfecture le

MAIRIE d'ALIX

69380

Téléphone: 04 78 43 91 68

Télécopie : 04 78 47 96 02



16, Place de la Mairie
E-mail : mairie@alix-village.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2017.13



Séance du : lundi 03 avril 2017 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : mercredi 29 mars 2017

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Nancy BARD

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN, Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

OBJET : CCBPD - Représentation des Communes

Le Maire présente que l'exécutif de la CCBPD a proposé de retenir la représentation des Communes au sein du Conseil Communautaire à 65 délégués, dont 1 pour Alix.

Le Conseil de la CCBPD informé, n'a pas contesté cette proposition de la compétence communale.

Il est proposé aux élus d'Alix de se prononcer sur cette question.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE, la représentation des Communes au sein du conseil communautaire de la CCBPD à 65 délégués.

à l'unanimité des membres présents soit

à 14 voix pour

à 0 voix contre

à 0 abstention

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à ALIX, le 3 avril 2017

Le maire,

Pascal LEBRUN.

Acte rendu exécutoire reçu en
Sous Préfecture le

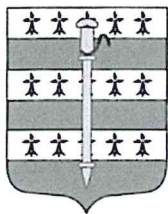


MAIRIE d'ALIX

69380

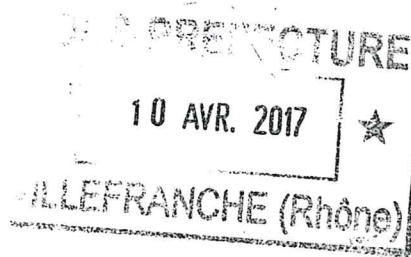
Téléphone: 04 78 43 91 68

Télécopie : 04 78 47 96 02



16, Place de la Mairie
E-mail : mairie@alix-village.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2017.14



Séance du : lundi 03 avril 2017 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : mercredi 29 mars 2017

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Nancy BARD

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis, D'HENIN, Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Michel HABER, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Frédéric MARTINEZ, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

OBJET : SYDER - Modifications des statuts

Lors de son assemblée générale du 24 janvier 2017, le comité syndical a approuvé deux modifications des statuts du SYDER.

L'une concernant la composition du comité syndical (délibération Syder n° CS_2017_005), l'autre concernant l'intégration d'une compétence optionnelle « Infrastructures de charge des véhicules électriques ou hybrides rechargeables » (délibération Syder n° CS_2017_006)

Chaque adhérent doit se prononcer sur ces points.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

EST FAVORABLE aux modifications des statuts du SYDER tels qu'ils ont été présentés à l'assemblée générale du 24 janvier 2017.

à l'unanimité des membres présents soit à 14 voix pour
à 0 voix contre
à 0 abstention

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à ALIX, le 3 avril 2017

Le maire,

Pascal LEBRUN.

Acte rendu exécutoire reçu en
Sous Préfecture le

